

**SUIVI DES SUBVENTIONS DES PRC ET PRRC**

**DÉCISIONS D-2011-182 ET D-2012-071**

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>1. ÉTABLISSEMENT DES AIDES FINANCIÈRES DANS LE CADRE DE LA CAUSE TARIFAIRE .....</b>	<b>3</b>
1.1. Prévision des montants d'aides financières liés au PRC.....	3
1.2. Prévision des montants d'aides financières du PRRC .....	9
<b>2. RÉSULTATS DES AIDES FINANCIÈRES DANS LE CADRE DU RAPPORT ANNUEL .....</b>	<b>10</b>
<b>3. EXPLICATIONS DES ÉCARTS .....</b>	<b>11</b>
3.1. Écarts des montants d'aides financières liés au PRC .....	11
3.2. Écarts des montants d'aides financières du PRRC.....	18
<b>4. CONCLUSION .....</b>	<b>18</b>

## **INTRODUCTION**

Dans sa décision D-2011-182 relative à la Cause tarifaire 2012, la Régie de l'énergie (la « Régie ») demandait à Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») de « *présenter un suivi des subventions des PRC et PRRC versées et des volumes prévus liés à ces subventions ainsi que la rentabilité des projets subventionnés, par marché, en distinguant pour les PRC, les nouvelles constructions et les conversions* »<sup>1</sup>.

Dans sa décision D-2012-071 relative au Rapport annuel 2011, la Régie constatait que « *les données dont le distributeur dispose ne permettent pas d'effectuer facilement les suivis demandés dans la décision D-2011-182* »<sup>2</sup> et précisait qu'une rencontre avec le personnel technique de la Régie et Gaz Métro serait fixée dans le but de discuter des « *méthodes qui pourraient être envisagées pour présenter la rentabilité a posteriori des projets recevant des subventions PRC et PRRC* »<sup>3</sup>.

Cette rencontre a eu lieu le 13 novembre 2012. À cette occasion, il a notamment été question de la façon dont la prévision du montant d'aides financières est établie dans le cadre des causes tarifaires et des justifications des écarts entre les prévisions et les résultats réels lors des rapports annuels.

Afin de donner suite à ces discussions ainsi qu'au suivi requis dans la décision D-2011-182, Gaz Métro résume, dans le présent document, la façon dont les montants d'aides financières prévus à la Cause tarifaire 2012 ont été établis. Les résultats réels sont ensuite présentés, de même qu'une analyse des écarts entre les résultats prévus et réels.

## **1. ÉTABLISSEMENT DES AIDES FINANCIÈRES DANS LE CADRE DE LA CAUSE TARIFAIRE**

### **1.1. Prévision des montants d'aides financières liés au PRC**

Deux pièces présentent systématiquement, lors des causes tarifaires, les montants d'aides financières du *Programme de rabais à la consommation* (« PRC »). Dans la Cause tarifaire

---

<sup>1</sup> D-2011-182, par. 433

<sup>2</sup> D-2012-071, par. 72

<sup>3</sup> *Id.*, par. 73

2012 (R-3752-2011), il s'agissait des pièces B-0128, Gaz Métro-6, Document 3 et B-0105, Gaz Métro-3, Document 2.

- i. La pièce Gaz Métro-6, Document 3 présentait les additions prévues à la base de tarification. On y retrouve les montants d'aides financières prévus être **déboursés** au cours de l'année financière 2012 (colonne 4, ligne 4).
- ii. La pièce Gaz Métro-3, Document 2<sup>4</sup> présentait la rentabilité des projets prévus être signés au cours de l'année financière 2012. Comme expliqué lors du Rapport annuel 2009<sup>5</sup>, la rentabilité est désormais suivie sur la base des *projets* signés au cours d'une année donnée et non sur la base des *ventes* signées au cours de cette année<sup>6</sup>. Ainsi, on retrouve dans la pièce les montants d'aides financières prévus être **engagés** pour les projets signés en cours d'année (colonne 16, lignes 18 à 22).

Dans la mesure où la pièce Gaz Métro-6, Document 3 présente les montants d'aides financières *prévus être déboursés dans l'année* et que la pièce Gaz Métro-3, Document 2 présente les montants d'aides financières *prévus être engagés pour les projets signés dans l'année*, les informations qui se retrouvent dans les deux pièces ne peuvent être directement comparées.

Les montants d'aides financières **engagés** et **déboursés** font référence à deux concepts différents qu'il importe de ne pas confondre. Une aide financière est d'abord déterminée au moment de la signature d'une nouvelle vente. Elle est alors considérée comme étant *engagée*. L'aide financière sera considérée comme étant *déboursée* au moment où les travaux de raccordement du nouveau client auront été complétés et que le montant de subvention lui sera réellement versé.

---

<sup>4</sup> Il est à noter que le tableau de la pièce R-3752-2011, Gaz Métro-3, Document 2 a été révisé à la suite d'une demande de renseignement. La version finale utilisée se retrouve à la pièce Gaz Métro-3, Document 2.1.

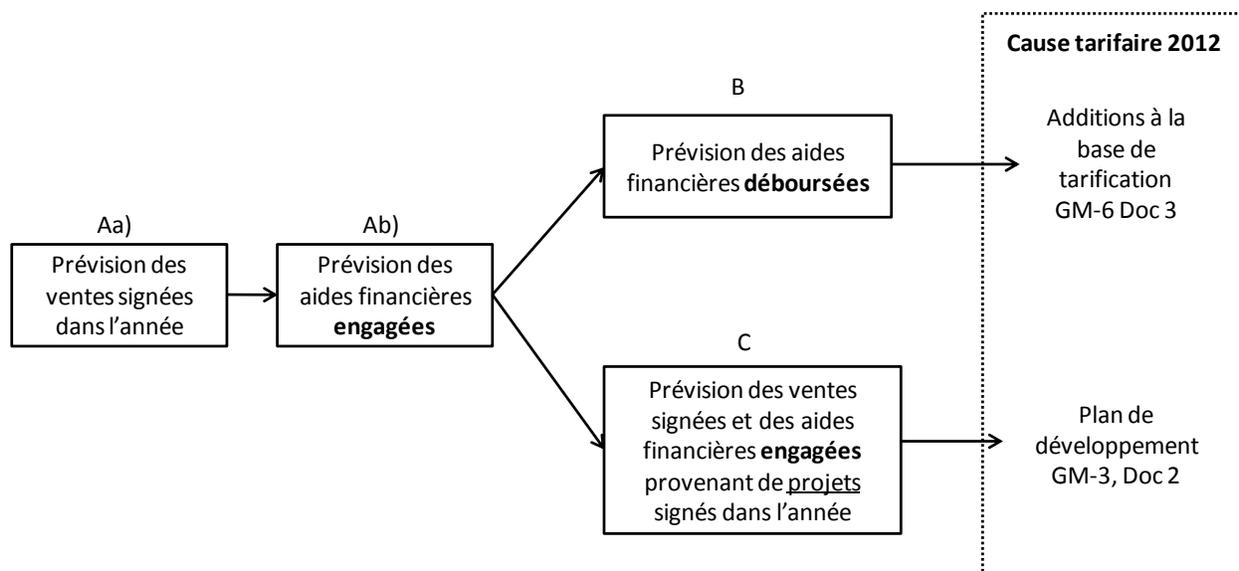
<sup>5</sup> R-3717-2009, Gaz Métro-13, Document 3.

<sup>6</sup> Les projets réalisés en nouvelle construction sont caractérisés par des ventes pouvant s'étaler sur plus d'une année (habituellement cinq ans dans le cas de la nouvelle construction résidentielle). Ainsi, la pièce Gaz Métro-3, Document 2 présente la rentabilité des projets pour lesquels la première vente est prévue être signée dans l'année et considère l'ensemble des ventes associées à ces projets, que celles-ci soient signées à l'an 1, 2, 3, 4 ou 5 des projets.

À noter que les projets en conversion ou en ajouts de charge sont, pour leur part, habituellement constitués d'une seule vente. Les ventes pour ces projets se retrouvent alors toutes à l'an 1.

La figure 1 permet de présenter le processus suivi afin de déterminer les montants prévus d'aides financières du PRC, tels que présentés dans les pièces de la Cause tarifaire. Chacune des étapes du processus prévisionnel est ensuite détaillée.

FIGURE 1



### Aa) Prévision des ventes signées dans l'année

La détermination des montants d'aides financières liés au PRC se fait en déterminant d'abord le nombre de nouvelles ventes prévues être signées au cours de l'année. Ces nouvelles ventes peuvent provenir de projets signés lors des années antérieures ou encore de projets prévus être signés au cours de l'année.

Le nombre et les volumes de ventes prévus être signés dans l'année sont établis à partir de modèles qui prennent en compte certains paramètres économiques. Ces modèles diffèrent selon les marchés et sous-marchés et sont détaillés ci-dessous.

Le marché résidentiel est divisé en trois sous-marchés, soit la nouvelle construction, la conversion et l'ajout de charge.

- › Nouvelle construction résidentielle (NCR) : un taux de pénétration sur les prévisions de mises en chantier établies par la SCHL est déterminé.

- Conversion résidentielle : un modèle de prévision basé sur la position concurrentielle du gaz naturel par rapport au mazout est utilisé.
- Ajout de charge : utilisation d'une proportion moyenne sur les nouvelles ventes en conversion, évaluée à partir d'un historique de deux ans.

Dans le cas du marché affaires, les nouvelles ventes sont réparties entre la nouvelle construction, l'ajout de charge et les différents types de conversion (déterminés selon la source d'énergie déplacée).

- Nouvelle construction affaires (NCA) : un taux de pénétration sur les prévisions de permis de bâtir est déterminé.
- Ajouts de charge sans conversion : un modèle de prévision mettant en relation le volume historique signé chaque année et la croissance du PIB prévalant pour chacune de ces années est utilisé.
- Conversions affaires (mazout, électrique et propane) : pour chaque type de conversion, un modèle de prévision mettant en relation le volume historique signé chaque année et la position concurrentielle du gaz naturel par rapport au coût de l'énergie déplacée pour chacune des années considérées est utilisé.
- Autres : Toutes les ventes non catégorisées dans les sous-marchés précédents se retrouvent dans cette catégorie. Il peut s'agir par exemple d'un bâtiment anciennement au gaz naturel où il n'y avait plus de consommation depuis plus d'une année et qui change de vocation. Les ventes pour cette catégorie ne suivent pas de modèle précis. Elles sont prévues à l'aide d'une analyse des ventes passées.

Les modèles utilisés pour la Cause tarifaire 2012 ont permis d'obtenir une prévision du nombre de ventes par sous-marché. Ces prévisions ont ensuite été converties en volume de gaz naturel équivalent à l'aide du volume historique moyen par nouvelle vente, calculé pour chacun des sous-marchés. Dans le cas du marché affaires, chaque sous-marché a été réparti en deux catégories, soit le petit marché affaires (0-75 000 m<sup>3</sup>/an) et

le grand marché affaires (75 000 m<sup>3</sup>/an et plus). Le tableau 1 présente les résultats obtenus.

**TABLEAU 1**  
**PRÉVISION DES VENTES SIGNÉES 2012**

	MARCHÉ RÉSIDENTIEL			MARCHÉ AFFAIRES								
	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen	Petit affaires			Grand affaires			Affaires total		
<b>Nombres et volumes</b>	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen
Nouveaux clients	5 039	9 025 466	1 791	1 699	24 449 385	14 390	129	22 323 300	173 049	1 828	46 772 685	25 587
<i>Nouvelles constructions</i>	4 517	7 892 459	1 747	965	14 243 226	14 760	89	15 169 645	170 445	1 054	29 412 871	27 906
<i>Conversions</i>	522	1 133 006	2 171	472	6 322 400	13 395	23	3 667 851	159 472	495	9 990 251	20 182
<i>Autres</i>				262	3 883 759	14 824	17	3 485 804	205 047	279	7 369 563	26 414
Ajouts de charge	193	247 825	1 284	522	6 585 647	12 616	251	20 854 834	83 087	773	27 440 481	35 499
<b>Total</b>	<b>5 232</b>	<b>9 273 291</b>	<b>1 772</b>	<b>2 221</b>	<b>31 035 032</b>	<b>13 973</b>	<b>380</b>	<b>43 178 134</b>	<b>113 627</b>	<b>2 601</b>	<b>74 213 166</b>	<b>28 533</b>

### **Ab) Prévion des aides financières engagées**

Une fois le nombre et les volumes de nouvelles ventes fixés par marché et sous-marché, des aides financières moyennes sont associées à chacune de ces catégories de façon à déterminer une prévision globale du montant d'aides financières engagé pour la prochaine année.

Pour le marché résidentiel, les aides financières ont été évaluées en déterminant un montant moyen d'aide financière par nouvelle vente basé sur l'historique réel à ce jour, à la fois pour la NCR, pour la conversion et pour l'ajout de charge. L'aide financière totale a ensuite été obtenue en multipliant l'aide financière moyenne par le nombre de ventes prévues pour chacun des sous-marchés.

Pour le marché affaires, les aides financières ont été évaluées en déterminant un montant moyen d'aide financière par mètre cube (plutôt que par nouvelle vente), l'importance du volume de consommation du client ayant une influence directe sur le montant d'aide financière. Une aide financière moyenne, basée sur l'historique, a été déterminée pour les catégories de nouvelles ventes de 0-75 000 m<sup>3</sup>/an et celles de 75 000 m<sup>3</sup>/an et plus. L'aide financière totale a ensuite été obtenue en multipliant cette aide financière moyenne par le nombre de nouvelles ventes prévu dans chacune des catégories.

Le tableau 2 présente les résultats pour les marchés résidentiel et affaires.

**TABLEAU 2**  
**PRÉVISIONS 2012**  
**PRÉVISIONS DE VENTES ET DES AIDES FINANCIÈRES DU PRC ENGAGÉES**

Nombres et volumes	MARCHÉ RÉSIDENTIEL			Petit affaires			MARCHÉ AFFAIRES			Affaires total		
	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen
Nouveaux clients	5 039	9 025 466	1 791	1 699	24 449 385	14 390	129	22 323 300	173 049	1 828	46 772 685	25 587
<i>Nouvelles constructions</i>	4 517	7 892 459	1 747	965	14 243 226	14 760	89	15 169 645	170 445	1 054	29 412 871	27 906
<i>Conversions</i>	522	1 133 006	2 171	472	6 322 400	13 395	23	3 667 851	159 472	495	9 990 251	20 182
<i>Autres</i>				262	3 883 759	14 824	17	3 485 804	205 047	279	7 369 563	26 414
Ajouts de charge	193	247 825	1 284	522	6 585 647	12 616	251	20 854 834	83 087	773	27 440 481	35 499
<b>Total</b>	<b>5 232</b>	<b>9 273 291</b>	<b>1 772</b>	<b>2 221</b>	<b>31 035 032</b>	<b>13 973</b>	<b>380</b>	<b>43 178 134</b>	<b>113 627</b>	<b>2 601</b>	<b>74 213 166</b>	<b>28 533</b>
PRC	\$/ventes	¢/m <sup>3</sup>	Total (\$)	\$/ventes	¢/m <sup>3</sup>	Total (\$)	\$/ventes	¢/m <sup>3</sup>	Total (\$)	\$/ventes	¢/m <sup>3</sup>	Total (\$)
Nouveaux clients	1 296	72,35	6 530 299	2 988	20,77	5 077 149	7 339	4,24	946 740	3 295	12,88	6 023 889
<i>Nouvelles constructions</i>	1 304	74,63	5 889 887	2 955	20,02	2 851 785	6 352	3,73	565 318	3 242	11,62	3 417 102
<i>Conversions</i>	1 227	56,52	640 412	3 699	27,61	1 745 719	14 440	9,05	332 110	4 198	20,80	2 077 829
<i>Autres</i>				1 831	12,35	479 645	2 901	1,41	49 313	1 896	7,18	528 958
Ajouts de charge	752	58,54	145 071	1 581	12,53	825 178	3 329	4,01	835 650	2 149	6,05	1 660 828
<b>Total</b>	<b>1 276</b>	<b>71,98</b>	<b>6 675 370</b>	<b>2 658</b>	<b>19,02</b>	<b>5 902 327</b>	<b>4 691</b>	<b>4,13</b>	<b>1 782 390</b>	<b>2 955</b>	<b>10,35</b>	<b>7 684 717</b>

### B) Prévion des aides financières déboursées

Une fois les aides financières *engagées* établies, celles-ci doivent être ramenées en aides financières *déboursées*. Pour ce faire, un pourcentage de baisse a été appliqué afin de tenir compte des ventes qui ne se réalisent pas. En effet, chaque année, un certain nombre de ventes signées ne se concrétisent finalement pas, par exemple en raison de la fermeture du commerce ou d'un déménagement. Il avait été évalué que 5 % des ventes signées au marché résidentiel ne se concrétisaient pas et 4 % au marché affaires. Ainsi, lors de la Cause tarifaire 2012, les aides financières initialement engagées ont été réduites de ces pourcentages.

- Marché résidentiel : (1-5,21 %) X 6,68 M\$ = 6,33 M\$
- Marché affaires : (1-3,71 %) X 7,68 M\$ = 7,40 M\$

Le montant total d'aides financières du PRC, soit 13,73 M\$ (6,33 M\$ + 7,40 M\$), est celui que l'on retrouve à la pièce Gaz Métro-6, Document 3 du dossier R-3752-2011,

augmenté du montant d'aides financières du *Programme de rétention par voie de rabais à la consommation* (« PRRC ») prévu de 5,80 M\$. Il s'agit des aides financières prévues être **déboursées** durant l'année.

Il est à noter que la façon d'établir les aides financières *déboursées* a été modifiée lors de la Cause 2013. La méthodologie tient désormais compte de façon plus précise du délai entre le moment où la vente est signée, et donc le montant du PRC engagé, et celui où l'aide financière est effectivement déboursée. Cette nouvelle façon de faire sera revue de façon plus précise à la section 3.1 (étape B').

### **C) Prévion des ventes et des aides financières engagées provenant de projets signés dans l'année**

Comme mentionné précédemment, la pièce Gaz Métro-3, Document 2 présente la rentabilité des projets prévus être signés au cours de l'année financière 2012. Pour établir le nombre de nouvelles ventes associées à ces nouveaux projets, le nombre total de nouvelles ventes prévues être signées au cours de l'année, initialement établi, est réduit des nouvelles ventes provenant de projets des années antérieures et est augmenté de nouvelles ventes futures de façon à se ramener sur une base de projets.

Une fois le nombre et les volumes de nouvelles ventes associées aux nouveaux projets fixés par marché et sous-marché, des aides financières moyennes, évaluées à partir d'un historique, sont associées à chacune des catégories de nouvelles ventes de façon à déterminer une prévision globale d'aides financières engagées pour la prochaine année.

Ce montant se retrouve à la pièce Métro-3, Document 2. Il s'agit des aides financières prévues être **engagées** pour les projets signés en cours d'année.

#### **1.2. Prévion des montants d'aides financières du PRRC**

L'enveloppe associée aux aides financières du PRRC est établie au moment des causes tarifaires selon l'historique des montants d'aides financières du PRRC déboursés et selon les efforts prévus de rétention de la clientèle. Au moment d'établir le montant pour la Cause 2012, l'année financière 2010 venait de se terminer avec un montant total d'aides

financières du PRRC déboursé record de 7,38 M\$. Gaz Métro avait alors décidé d'établir la prévision du montant d'aides financières en 2012 à 5,80 M\$, soit un niveau mitoyen entre l'année 2010 et la moyenne des cinq dernières années, ce qui était en lien avec les efforts de maintien de clientèle anticipés.

**TABLEAU 3**  
**AIDES FINANCIÈRES DU PRRC**

	Marché résidentiel	Marché affaires		Total
		Petit	Grand	
	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)
Réel 2010	0,94	4,41	2,03	7,38
Moyenne 5 ans	0,56	2,24	1,44	4,24
Cause 2012	0,80	3,03	1,97	5,80

## **2. RÉSULTATS DES AIDES FINANCIÈRES DANS LE CADRE DU RAPPORT ANNUEL**

Dans le cadre du Rapport annuel 2012, deux pièces présentent les montants d'aides financières engagés ou déboursés dans l'année.

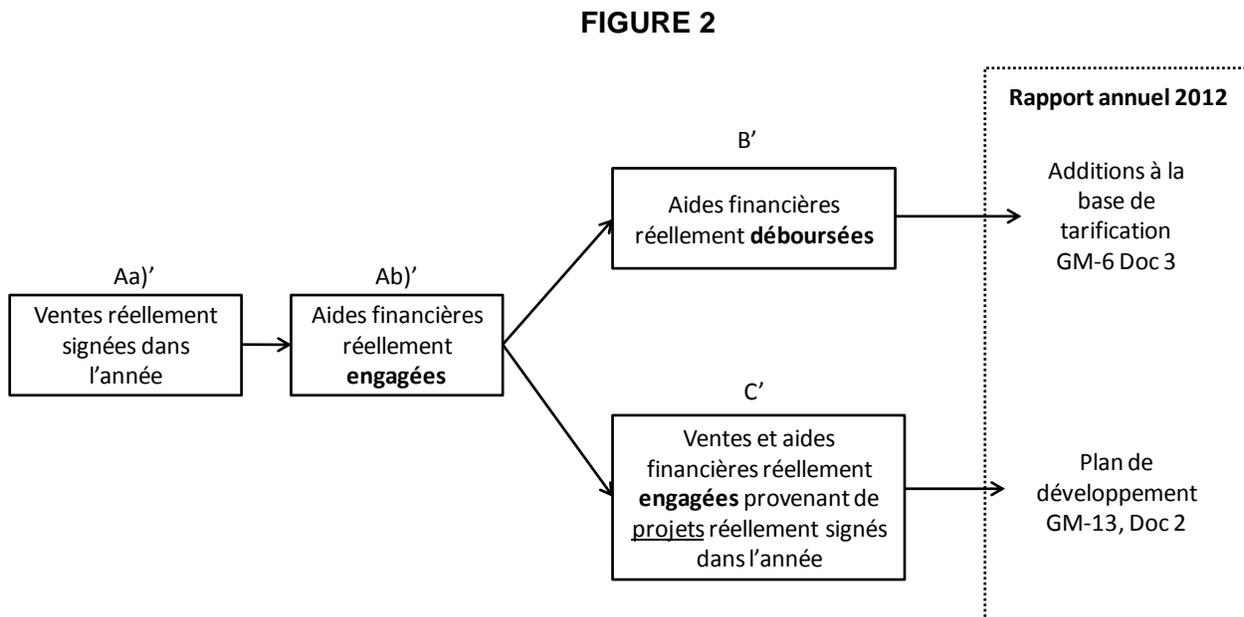
- i. La pièce Gaz Métro-6, Document 3 présente les additions réelles à la base de tarification *versus* celles qui étaient prévues au moment de la Cause tarifaire. On y retrouve les montants d'aides financières réellement **déboursés** au cours de l'année 2012 (lignes 3 et 4).
  - La ligne 3 concerne le PRC. Le montant total réel pour l'année 2012 s'élève à 13,34 M\$ alors que 13,73 M\$ avaient été prévus lors de la Cause tarifaire.
  - La ligne 4 concerne le PRRC. Le montant total réel pour 2012 s'élève à 5,00 M\$ alors que 5,80 M\$ avaient été prévus lors de la Cause tarifaire.
- ii. La pièce Gaz Métro-13, Document 2 présente, quant à elle, les projets réellement signés au cours de l'année financière 2012 comparativement aux projets dont la signature était prévue lors de la Cause tarifaire 2012. On retrouve dans la pièce les

montants d'aides financières réellement **engagés** pour les projets signés en cours d'année (colonne 14, ligne 18 à 22). Le montant total pour 2012 s'élève à 20,05 M\$ comparativement à une prévision au dossier tarifaire de 15,42 M\$.

### 3. EXPLICATIONS DES ÉCARTS

#### 3.1. Écarts des montants d'aides financières liés au PRC

La figure 2 reprend les étapes présentées à la figure 1 (section 1.1), mais dans un contexte réel (rapport annuel) plutôt que prévisionnel (cause tarifaire).



#### **Aa)' Ventes réellement signées et Ab)' Aides financières réellement engagées**

Comme mentionné à la section 1.1, la détermination des montants d'aides financières du PRC présentés au moment des causes tarifaires se fait en déterminant d'abord le nombre de nouvelles ventes prévu être signées au cours de l'année et en y associant des aides financières moyennes.

Afin d'expliquer les écarts entre les résultats du Rapport annuel et ceux de la Cause tarifaire, il importe alors dans un premier temps de reproduire les résultats du tableau 2 avec les données des nouvelles ventes réellement signées dans l'année (nouvelles ventes

provenant des années 2, 3, 4 ou 5 des projets passés ou encore de l'année 1 de projets signés au cours de l'année 2012). Ces informations se retrouvent au tableau 4.

**TABLEAU 4**  
**RÉEL A PRIORI 2012<sup>7</sup>**  
**VENTES SIGNÉES ET MONTANTS D'AIDES FINANCIÈRES DU PRC ENGAGÉS**

	MARCHÉ RÉSIDENTIEL			Petit affaires			MARCHÉ AFFAIRES			Affaires total		
	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen
<b>Nombres et volumes</b>												
Nouveaux clients	5 036	12 569 824	2 496	2 100	30 051 903	14 310	140	33 524 914	239 464	2 240	63 576 817	28 383
<i>Nouvelles constructions</i>	4 128	10 515 429	2 547	973	12 932 110	13 291	92	22 023 413	239 385	1 065	34 955 523	32 822
<i>Conversions</i>	908	2 054 395	2 263	805	10 885 469	13 522	26	5 644 380	217 092	831	16 529 849	19 892
<i>Autres</i>				322	6 234 324	19 361	22	5 857 121	266 233	344	12 091 445	35 150
Ajouts de charge	233	201 908	867	438	5 044 592	11 517	197	21 126 067	107 239	635	26 170 659	41 214
<b>Total</b>	<b>5 269</b>	<b>12 771 732</b>	<b>2 424</b>	<b>2 538</b>	<b>35 096 495</b>	<b>13 828</b>	<b>337</b>	<b>54 650 981</b>	<b>162 169</b>	<b>2 875</b>	<b>89 747 476</b>	<b>31 217</b>
<b>PRC</b>	<b>\$/ventes</b>	<b>¢/m<sup>3</sup></b>	<b>Total (\$)</b>	<b>\$/ventes</b>	<b>¢/m<sup>3</sup></b>	<b>Total (\$)</b>	<b>\$/ventes</b>	<b>¢/m<sup>3</sup></b>	<b>Total (\$)</b>	<b>\$/ventes</b>	<b>¢/m<sup>3</sup></b>	<b>Total (\$)</b>
Nouveaux clients	1 621	64,94	8 162 760	2 744	19,17	5 762 350	12 271	5,12	1 717 875	3 339	11,77	7 480 225
<i>Nouvelles constructions</i>	1 697	66,63	7 006 940	2 326	17,50	2 263 150	10 985	4,59	1 010 575	3 074	9,37	3 273 725
<i>Conversions</i>	1 273	56,26	1 155 820	3 631	26,85	2 923 175	21 842	10,06	567 900	4 201	21,12	3 491 075
<i>Autres</i>				1 789	9,24	576 025	6 336	2,38	139 400	2 080	5,92	715 425
Ajouts de charge	599	69,08	139 480	1 172	10,18	513 400	6 570	6,13	1 294 300	2 847	6,91	1 807 700
<b>Total</b>	<b>1 576</b>	<b>65,00</b>	<b>8 302 240</b>	<b>2 473</b>	<b>17,88</b>	<b>6 275 750</b>	<b>8 938</b>	<b>5,51</b>	<b>3 012 175</b>	<b>3 231</b>	<b>10,35</b>	<b>9 287 925</b>

Le tableau 5 présente les écarts entre les prévisions de nouvelles ventes signées et d'aides financières engagées qui se retrouvent au tableau 2 et les résultats réels de nouvelles ventes signées et d'aides financières engagées du tableau 4.

<sup>7</sup> Le réel *a priori* signifie que les ventes sont réellement signées, mais que les volumes et les coûts contractés sont encore projetés et que les aides financières ne sont pas encore déboursées. Les données réelles seront connues au moment du suivi *a posteriori*.

**TABLEAU 5**  
**ÉCART VENTES SIGNÉES PRÉVUES EN 2012 vs VENTES RÉELLES SIGNÉES EN 2012**

Nombres et volumes	MARCHÉ RÉSIDENTIEL			Petit affaires			MARCHÉ AFFAIRES Grand affaires			Affaires total		
	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen	nombre	m <sup>3</sup>	vol. moyen
Nouveaux clients	-3	3 544 358	705	401	5 602 518	-80	11	11 201 614	66 415	412	16 804 132	2 796
<i>Nouvelles constructions</i>	-389	2 622 970	800	8	-1 311 116	-1 469	3	6 853 768	68 939	11	5 542 652	4 916
<i>Conversions</i>	386	921 389	92	333	4 563 069	127	3	1 976 529	57 620	336	6 539 598	-291
<i>Autres</i>				60	2 350 565	4 538	5	2 371 317	61 186	65	4 721 882	8 735
Ajouts de charge	40	-45 917	-418	-84	-1 541 055	-1 099	-54	271 233	24 152	-138	-1 269 822	5 715
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>3 498 441</b>	<b>652</b>	<b>317</b>	<b>4 061 463</b>	<b>-145</b>	<b>-43</b>	<b>11 472 847</b>	<b>48 542</b>	<b>274</b>	<b>15 534 310</b>	<b>2 684</b>
PRC	\$/ventes	¢/m <sup>3</sup>	Total (\$)	\$/ventes	¢/m <sup>3</sup>	Total (\$)	\$/ventes	¢/m <sup>3</sup>	Total (\$)	\$/ventes	¢/m <sup>3</sup>	Total (\$)
Nouveaux clients	325	-7,41	1 632 461	-244	-1,59	685 201	4 931	0,88	771 135	44	-1,11	1 456 336
<i>Nouvelles constructions</i>	393	-7,99	1 117 053	-629	-2,52	-588 635	4 633	0,86	445 257	-168	-2,25	-143 377
<i>Conversions</i>	46	-0,26	515 408	-67	-0,76	1 177 456	7 403	1,01	235 790	3	0,32	1 413 246
<i>Autres</i>				-42	-3,11	96 380	3 436	0,97	90 087	184	-1,26	186 467
Ajouts de charge	-153	10,54	-5 591	-409	-2,35	-311 778	3 241	2,12	458 650	698	0,85	146 872
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>-6,98</b>	<b>1 626 870</b>	<b>-185</b>	<b>-1,14</b>	<b>373 423</b>	<b>4 248</b>	<b>1,38</b>	<b>1 229 785</b>	<b>276</b>	<b>-0,01</b>	<b>1 603 208</b>

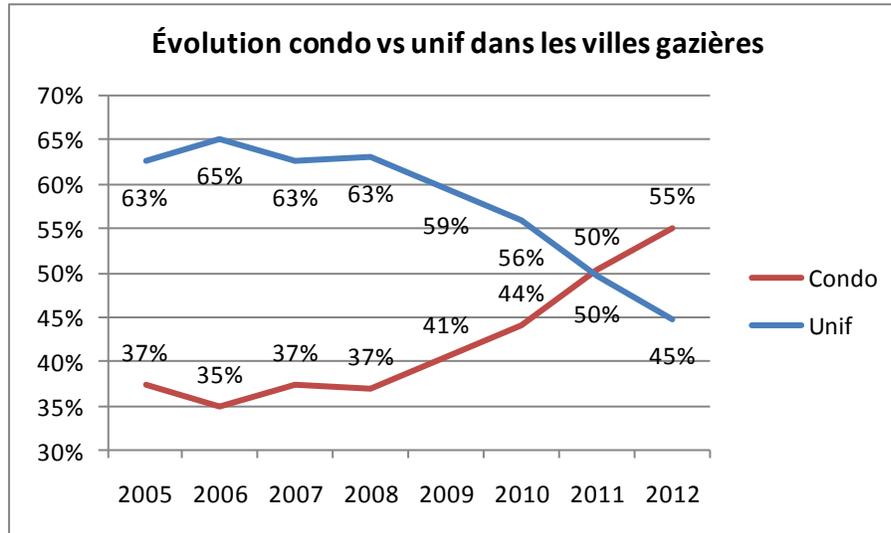
### Marché résidentiel

Le montant d'aides financières engagé au cours de l'année 2012 pour le marché résidentiel s'est avéré plus élevé de 1,63 M\$ par rapport à ce qui était prévu au moment de la Cause tarifaire. La hausse provient principalement du marché de la nouvelle construction résidentielle, bien que le nombre de ventes signées pour ce marché soit inférieur à ce qui était anticipé au moment d'établir les prévisions pour la Cause tarifaire 2012. La plus forte proportion d'immeubles à condos observée dans le marché de la nouvelle construction résidentielle explique principalement cet écart des montants d'aides financières.

En effet, le marché de la nouvelle construction résidentielle a connu de grands changements depuis les dernières années. Alors que les mises en chantier résidentielles dans les villes gazières<sup>8</sup> étaient principalement associées à des résidences unifamiliales au début des années 2000, elles sont aujourd'hui davantage associées à des immeubles à condos. Le graphique 1 présente l'évolution des mises en chantiers résidentielles dans les villes gazières.

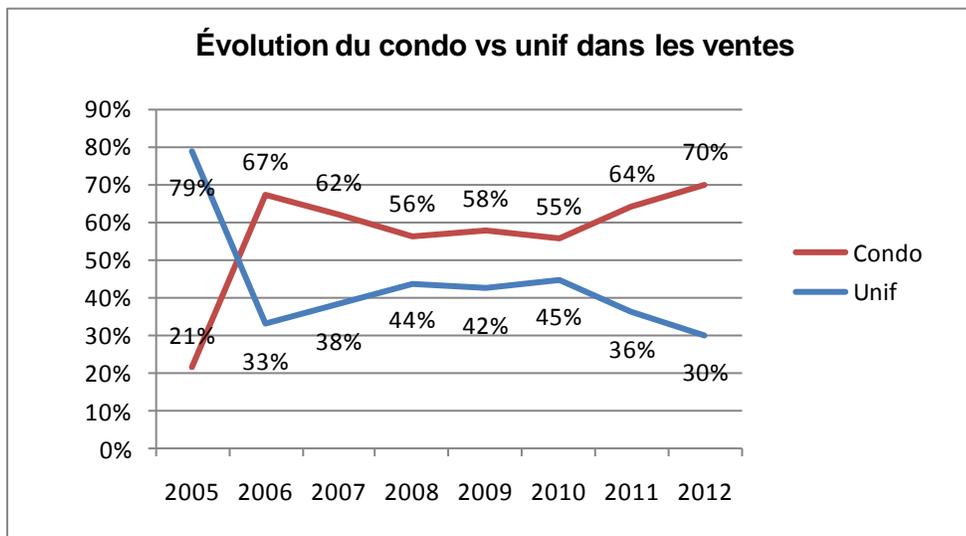
<sup>8</sup> Une ville est considérée gazière si une conduite de distribution la traverse.

**GRAPHIQUE 1**



Ces changements dans le marché se sont répercutés au niveau des nouvelles ventes signées. Ainsi, la proportion de nouvelles résidences unifamiliales signées a diminué au profit de la proportion du nombre d'immeubles à condos signés, principalement depuis 2010. C'est cette baisse dans le marché de l'unifamiliale qui explique la diminution du nombre de nouvelles constructions résidentielles par rapport à ce qui était prévu lors de la Cause 2012.

**GRAPHIQUE 2**



Au niveau des condos, non seulement le nombre total de nouveaux condos utilisant le gaz naturel a-t-il augmenté, mais le nombre de grands immeubles à condos a lui aussi connu une croissance depuis 2010. Or, le montant moyen d'aide financière par vente signée est beaucoup plus élevé dans le cas de ces grands immeubles que dans le cas des petits immeubles à condos ou des résidences unifamiliales. En effet, ces grands immeubles consomment un volume beaucoup plus grand de gaz naturel et nécessitent des investissements beaucoup plus importants de la part des clients, ce qui se traduit par des aides financières plus élevées par nouvelle vente. Ainsi, le nombre plus important de grands immeubles à condos a amené une hausse de l'aide financière moyenne et de l'enveloppe totale d'aides financières engagées pour les nouveaux clients résidentiels et ce, même si le nombre réel de ventes est inférieur à la prévision.

Au moment d'établir les prévisions pour la Cause 2012, la dernière année financière complétée était 2010. Un historique des aides financières moyennes engagées depuis les quatre dernières années (2007 à 2010), évaluées à partir du montant total engagé d'aides financières dans le marché de la nouvelle construction résidentielle divisé par le nombre total de nouvelles ventes associées à ce marché, avait été utilisé. Ce montant s'élevait à 1 304 \$/vente (74,63 ¢/m<sup>3</sup>). Dans les faits, le montant moyen pour les aides financières engagées s'est élevé à 1 697 \$ (66,63 ¢/m<sup>3</sup>).

Il est à noter que la hausse du montant d'aides financières engagées pour 2012 provient également en partie d'une augmentation des aides financières engagées en conversions résidentielles. Cette augmentation s'explique par une hausse du nombre de conversions de clients utilisant auparavant le mazout, stimulé par une position concurrentielle avantageuse.

### **Marché affaires**

Du côté du marché affaires, la hausse du montant d'aides financières constaté vient principalement d'une augmentation du nombre de nouvelles ventes en conversion, plus particulièrement au niveau de la conversion de clients faisant auparavant appel au mazout. Ainsi, il y a eu, au cours de l'année 2012, 276 nouvelles ventes en conversion mazout de plus que prévu. Les nouvelles ventes en conversion mazout ont été stimulées cette année par l'extension du réseau gazier vers la municipalité de Thedford Mines, par une

augmentation du nombre de petites extensions du réseau et par une position concurrentielle avantageuse du gaz naturel par rapport aux sources d'énergie concurrentes.

**B)' Aides financières du PRC réellement déboursées**

La pièce Gaz Métro-6, Document 3 présente des additions réelles à la base de tarification moins élevées de 0,38 M\$ que ce qui était prévu au moment de la Cause tarifaire 2012. Le montant total réellement déboursé s'élève à 13,34 M\$ alors que le montant prévu au moment de la Cause était de 13,73 M\$.

Pour expliquer cet écart, il importe de noter que les aides financières réellement déboursées proviennent non seulement des nouvelles ventes signées au cours de l'année considérée, mais également des nouvelles ventes signées dans le passé, mais qui se concrétisent durant l'année. Pour illustrer cette dynamique temporelle, le tableau 6 présente la source historique des aides financières du PRC déboursées en 2012.

**TABLEAU 6**  
**ANALYSE DES AIDES FINANCIÈRES RÉELLEMENT DÉBOURSÉES EN 2012**

	Résidentiel			Petit affaires			Grand affaires			TOTAL
	PRC engagés	%	PRC déboursés 2012	PRC engagés	%	PRC déboursés 2012	PRC engagés	%	PRC déboursés 2012	PRC
	M\$		M\$	M\$		M\$	M\$		M\$	M\$
<b>2009</b>	5,03	4%	0,18	4,07	3%	0,14	0,90	8%	0,07	
<b>2010</b>	7,04	11%	0,79	4,49	11%	0,49	2,00	23%	0,45	
<b>2011</b>	7,35	50%	3,69	6,17	53%	3,30	2,30	50%	1,16	
<b>2012</b>	8,30	35%	2,91	6,28	32%	2,02	3,01	20%	0,59	
<b>Total</b>			<b>7,57</b>			<b>5,95</b>			<b>2,27</b>	<b>15,78</b>
<b>Ajustement pour les ventes qui ne se réalisent pas</b>										
% ajustement		3,27%			3,11%			3,11%		
PRC (M\$)		7,32			5,76			2,20		15,28
<b>Ajustement pour les aides financières non réclamées</b>										
% ajustement		12,75%			12,75%			12,75%		
PRC (M\$)		6,39			5,03			1,92		13,33

La première colonne pour chacun des marchés présente le montant total d'aides financières réellement engagé pour chacune des années. La deuxième colonne présente l'année de signature des ventes pour lesquelles une aide financière a été déboursée au cours de l'année 2012. Ainsi, pour le marché résidentiel par exemple, 4 % des aides financières déboursées en 2012 l'ont été pour de nouvelles ventes signées en 2009, 11 % pour de nouvelles ventes signées en 2010, 50 % pour de nouvelles ventes signées en 2011 et

finalement, 35 % pour de nouvelles ventes signées en 2012. Le montant total d'aides financières du PRC déboursé pour le marché résidentiel devrait alors s'élever à 7,57 M\$ ( $4\% \times 5,03 + 11\% \times 7,04 + 50\% \times 7,35 + 35\% \times 8,30$ ) et à 15,78 M\$ pour l'ensemble des marchés.

Il a également été expliqué plus tôt qu'un certain nombre de ventes signées ne se concrétisent finalement pas. Au moment d'établir les aides financières pour la Cause 2012, ce pourcentage était évalué à 5,21 % pour le marché résidentiel et 3,71 % pour le marché affaires. Ces pourcentages ont été revus à la baisse depuis, soit 3,27 % pour le marché résidentiel et 3,11 % pour le marché affaires. Considérant ces pourcentages d'ajustement, le montant total d'aides financières du PRC s'élève alors à 15,28 M\$.

Enfin, des analyses ont démontré que même lorsque les ventes se réalisent, environ 13 % des montants d'aides financières ne sont jamais réclamés. Certains clients omettent d'envoyer les documents nécessaires et n'obtiennent pas l'aide financière à laquelle ils ont droit. D'autres clients installent finalement des équipements différents de ceux prévus et n'ont alors plus droit à l'aide financière. Bien que des exercices de relance auprès de la clientèle soient réalisés, un certain pourcentage d'aides financières non réclamées demeure. Cela résulte donc en un montant d'aides financières du PRC déboursé de 13,33 M\$, soit environ le montant d'aides financières du PRC présenté à la pièce Gaz Métro-6, Document 3.

Ces améliorations à l'évaluation du montant d'aides financières du PRC déboursé, soit la prise en compte des montants provenant de ventes signées dans les années passées et l'application d'un ajustement pour les montants d'aides financières non réclamées, sont maintenant considérées lors des exercices prévisionnels. Elles ont été utilisées pour l'établissement du montant d'aides financières dans le cadre de la Cause tarifaire 2013.

**C) Ventes et aides financières réellement engagées provenant de projets réellement signés dans l'année**

Dans le cas du plan de développement, une part importante des montants d'aides financières du PRC présentés proviennent de ventes engagées au cours de l'année 2012 (près de 80 %). Ainsi, les écarts présentés aux étapes Aa)' et Ab)' se répercutent en grande

partie également sur les résultats présentés dans la pièce Gaz Métro-13, Document 2 à la ligne 18 (an 1 du plan de développement).

La hausse constatée de l'aide financière engagée pour les années subséquentes provient en fait d'un nombre de ventes plus élevé que prévu pour les années 2, 3, 4 ou 5 des projets de développement en nouvelle construction.

### **3.2. Écarts des montants d'aides financières du PRRC**

Le montant réel d'aides financières du PRRC déboursé au cours de l'année 2012 a été de 5,00 M\$, comparativement à un montant de 5,80 M\$ prévu lors de la Cause tarifaire pour cette même année. L'écart de 0,80 M\$ provient autant du marché résidentiel, que du marché affaires (baisse de 0,40 M\$ par rapport aux prévisions dans les deux cas). Gaz Métro a décidé en 2012 de ne pas faire la promotion des aides financières du PRRC, l'emphase étant mise davantage sur la signature de nouveaux clients. Cela a eu un effet à la baisse sur les montants déboursés.

## **4. CONCLUSION**

<p><b>Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du présent suivi des subventions des PRC et PRRC.</b></p>
--